

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

PLAN D'ACTION 2007 RELATIF AUX PERSONNES HANDICAPÉES

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec
18 janvier 2007**

INTRODUCTION

Le présent document constitue le plan d'action relatif aux personnes handicapées de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour l'année 2007.

Après un rappel des principales réalisations de BAnQ en matière de services aux personnes handicapées au cours des douze derniers mois, le document fait état de mesures susceptibles de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées en regard des services de BAnQ. On trouvera dans la dernière partie les principales mesures que BAnQ entend mettre en place en 2007.

1. MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2006

Bibliothèque et Archives nationales du Québec a réalisé l'ensemble des objectifs fixés au plan d'action établi pour l'année 2006. On constatera que certains objectifs s'inscrivent dans une perspective de développement continu.

L'année 2006 aura été marquée par la fusion en janvier de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales. Cette fusion a eu des impacts sur les services aux personnes handicapées qui se manifestent dans le présent plan d'action.

1.1 Accès élargi aux collections du SQLA

Conformément à son engagement, BAnQ a analysé les impacts d'un élargissement éventuel des critères d'admissibilité au Service québécois du livre adapté (SQLA) à l'ensemble de la clientèle ayant une déficience perceptuelle. À la lumière des données disponibles avant le transfert du SQLA et de celles fournies par la National Library Service for the Blind and Physically Handicapped (NLS/BPH) de la Library of Congress, il ressort que le nombre de personnes autres qu'handicapées visuelles qui empruntent les titres en audio représente de 10 à 17% des abonnés. À la lumière de cette analyse, BAnQ évaluera les ressources nécessaires à la mise en place de cette offre élargie.

1.2 Accès au portail Internet

BAnQ a poursuivi les travaux en vue d'améliorer l'accessibilité au portail SQLA en accord avec les normes du Web Accessibility Initiative (WAI). Le contenu du portail s'est enrichi comme en témoigne la page d'accueil en annexe 1. D'autre part, le portail principal a connu une refonte majeure en janvier 2006 à l'occasion de la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'ajout de milliers de nouvelles pages dans un délai relativement court n'a pas permis de tenir compte

immédiatement de certains critères d'accessibilité. C'est pourquoi des efforts constants sont consacrés à l'amélioration en cette matière.

1.3 Portrait des besoins des personnes handicapées en matière de collections et de services de bibliothèque

Afin de bien identifier les besoins des personnes handicapées en matière de collections et de services de bibliothèque, BAnQ a effectué une analyse détaillée de la situation. Réalisé à partir d'une étude fouillée de la documentation et de consultations auprès d'intervenants du milieu et de personnes handicapées, le portrait qu'on retrouve en annexe 2, présente les besoins pour chaque type de handicaps que sont la déficience visuelle, la surdité, le handicap physique, la déficience intellectuelle, les troubles de l'apprentissage, l'incapacité liée à la parole, l'incapacité psychologique et le multihandicap. Le document présente également des réponses possibles en regard des besoins identifiés pour chaque type de handicap. Plusieurs de ces réponses se retrouvent dans les mesures que BAnQ entend mettre en œuvre au cours de 2007.

1.4 Accessibilité des postes de travail

Afin d'améliorer l'accessibilité aux postes de travail dans la Grande Bibliothèque, un comité ad hoc a reçu le mandat d'examiner les besoins de la clientèle ayant un handicap moteur et de formuler les recommandations appropriées. À la lumière des conclusions du comité ad hoc, il a été convenu de fournir à ces usagers des mobiliers adaptés, notamment pour les rendre ajustables. Ceci permettra la consultation des documents et l'utilisation de postes multimédias par les personnes en fauteuil roulant.

1.5 Documents numérisés en ligne

Des échanges sont en cours entre BAnQ et La Magnétothèque concernant la possibilité de mettre en ligne les enregistrements audio numériques produits par celle-ci. De plus, dans le cadre de ses ententes avec les producteurs de braille, BAnQ reçoit copie des fichiers électroniques des titres transcrits à sa demande. Cela lui permettra de les rendre accessibles sur le portail du SQLA, dès que les modalités de versement et de mise en ligne auront été établies et testées.

Depuis le printemps 2006, les abonnés du SQLA peuvent consulter à distance l'Encyclopaedia Universalis, l'Encyclopédie Hachette multimédia en ligne ainsi que Tap'Touche en ligne, conçu pour l'apprentissage de la technique de frappe au clavier. Par ailleurs, plusieurs autres ressources en ligne, dont une collection de livres électroniques, sont offertes sur le portail de BAnQ et pourront être signalées aux usagers du SQLA lorsque les tests d'accessibilité auront été complétés.

1.6 Bouquinage au SQLA

Deux mesures ont été mises en place pour favoriser la consultation sur place des titres disponibles au SQLA.

Premièrement, du rayonnage a été ajouté dans la section Actualités et nouveautés située au rez-de-chaussée de la Grande Bibliothèque. Cette mesure permet aux abonnés qui se présentent sur place de consulter un plus grand nombre de titres en braille et en format audio numérique et ce, du dimanche au samedi, de 10 h à minuit.

Ensuite, après en avoir vérifié la faisabilité, BAnQ a rendu possible la consultation dans les rayonnages mobiles du fonds documentaire en braille du SQLA par les abonnés ayant des besoins particuliers, à des heures convenues à l'avance.

1.7 Accueil des personnes handicapées

Dans les activités de formation prévues pour le nouveau personnel de BAnQ, on retrouve une session de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées. Ainsi, tout nouvel employé des services à la clientèle reçoit de l'information concernant les divers types de handicap ainsi que sur les comportements à adopter et à éviter face à un usager handicapé.

1.8 Développement des collections du SQLA

Au cours des derniers 12 mois, les collections du SQLA se sont enrichies de manière significative. Ainsi, en sus des 111 titres produits par l'Institut Nazareth et Louis-Braille et par suite de l'appel d'offres pour la production de livres adaptés en braille, quatre producteurs privés ont fourni 135 titres qui se sont ajoutés à la collection en braille. Durant la même période, La Magnétothèque a produit 532 titres audio commandés par BAnQ.

De plus, à la demande de BAnQ, La Magnétothèque amorce la conversion de ses titres du format analogique au format numérique. De la sorte, BAnQ veut assurer à ses abonnés une transition harmonieuse entre ces deux supports audio, une plus grande diversité de titres ainsi que la pérennité des collections.

Par ailleurs, la mise en place d'un nouveau mode de diffusion des titres numériques permet de répondre plus efficacement aux demandes des abonnés du SQLA.

1.9 Promotion des services et des collections

De nombreuses personnes handicapées ont participé aux visites guidées offertes par l'équipe du service d'animation de BAnQ. Ces visites leur ont permis de mieux connaître la nature des services dont elles peuvent bénéficier et, à l'occasion, de formuler leurs commentaires en vue d'améliorations possibles.

2. MESURES SUSCEPTIBLES DE RÉDUIRE LES OBSTACLES À L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES EN REGARD DES SERVICES DE BAnQ.

Pour BAnQ, la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées est un processus continu. Plusieurs nouvelles mesures peuvent être prises pour réduire ces obstacles.

2.1 Sensibilisation du personnel à l'accueil des personnes handicapées

De façon générale, le personnel de BAnQ doit être sensibilisé au contexte particulier entourant les services à la clientèle offerts aux personnes ayant un handicap. L'orientation offerte à une personne handicapée par le personnel de BAnQ doit notamment faire l'objet d'une attention particulière, que cette personne soit orientée vers un autre point de service à l'intérieur du même édifice, vers un autre édifice de BAnQ ou vers un autre organisme. À titre d'exemple, une vérification préalable par téléphone pourra éviter des déplacements inutiles, lesquels sont rendus difficiles par des problèmes de locomotion ou de communication, des délais importants du côté des services de transport adapté, etc. Cette sensibilisation, déjà amorcée, sera renforcée.

2.2 Accessibilité des postes de travail

Afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience motrice, BAnQ procédera à la modification de tables de travail et de postes multimédias dans la Grande Bibliothèque.

2.3 Accès au portail Internet

BAnQ poursuivra ses efforts pour assurer que le portail soit de plus en plus accessible à l'ensemble des personnes handicapées.

De plus, le contenu du portail sera bonifié en vue de rejoindre les divers groupes de personnes handicapées. On pourra notamment développer une liste de

ressources Internet intéressant les personnes handicapées, leurs proches et les intervenants du milieu.

2.4 Ajout de postes adaptés

Dans le but de répondre aux besoins des personnes qui ont une déficience visuelle, il convient de réaliser une analyse des impacts et des coûts de l'ajout de postes adaptés dans les salles de lecture des différents édifices de BAnQ.

2.5 Développement et mise en valeur des collections

En plus de ce qui se fait déjà pour les collections du SQLA, il y a lieu d'accorder une attention particulière au développement et à la mise en valeur des autres collections actuellement disponibles à BAnQ : Collection pour tous, livres en gros caractères, livres sonores, vidéocassettes et DVD en version sous-titrée, ainsi qu'une vaste collection de disques compacts couvrant tous les genres musicaux.

2.6 Élargissement des critères d'admissibilité au SQLA

À la lumière des besoins identifiés et une fois l'analyse d'impacts complétée, il y aura lieu de considérer l'élargissement des critères d'admissibilité au SQLA pour inclure les personnes qui ont une déficience perceptuelle.

2.7 Animation et formation pour les personnes handicapées

Diverses mesures faciliteront la participation des personnes handicapées aux activités d'animation et de formation :

- Outils de formation et sessions adaptés aux besoins des diverses clientèles handicapées;
- Disponibilité en différentes versions adaptées (ex. sonore, braille, langage simplifié, etc.), sur demande, de la documentation utilisée lors des formations.

2.8 Langage facile à lire

L'information en langage facile à lire est une réponse appropriée aux besoins de plusieurs catégories de personnes handicapées. Ainsi on pourra :

- Rendre disponible en langage facile à lire de l'information pratique sur les collections et services de la bibliothèque;
- Diffuser cette information par des dépliants et sur le portail.

2.9 Signalisation

Afin de mieux répondre aux besoins particuliers aux divers types de handicap, il convient de revoir la signalisation dans la bibliothèque : la simplifier et l'imager.

2.10 Communications avec les personnes handicapées

BAnQ élaborera un plan de communication visant les personnes handicapées. On y retrouvera des lignes directrices relatives à la production sur supports de remplacement de ses communications écrites destinées au grand public. Ces lignes directrices devront tenir compte des divers besoins de la clientèle handicapée, du contenu des informations à diffuser, du caractère durable ou éphémère de l'information ainsi que de l'existence de moyens alternatifs d'y accéder.

D'autre part, l'acquisition d'un télécriteur permettra aux personnes ayant une déficience auditive de communiquer par téléphone avec le personnel de BAnQ.

3. MESURES QUE BANQ METTRA EN PLACE AU COURS DE L'ANNÉE 2007

Les mesures décrites dans le tableau ci-dessous seront mises en place au cours de 2007 en tenant compte des moyens et des contraintes organisationnelles, financières, technologiques et environnementales.

Objectifs	Description des mesures	Échéancier
Faciliter l'orientation des personnes handicapées à l'intérieur des services de BANQ	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Poursuivre et renforcer la sensibilisation du personnel à l'accueil des personnes handicapées. 	Processus continu
Permettre une meilleure accessibilité pour les personnes ayant un handicap moteur	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Déterminer les adaptations susceptibles d'améliorer l'accessibilité à la Grande Bibliothèque pour les personnes ayant un handicap moteur. ♦ Modifier des tables de travail et des tables de consultation de postes multimédias afin de les rendre accessibles à cette clientèle. 	Juin 2007
Faciliter et encourager l'utilisation du portail par les personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Améliorer l'accessibilité du portail en tenant compte des normes proposées par la Web Accessibility Initiative (WAI). ♦ Ajouter des documents numériques accessibles sur le portail. ♦ Développer une liste de ressources Internet intéressant les personnes handicapées, leurs proches et les intervenants du milieu. 	Processus continu
Offrir des postes adaptés dans les différents édifices de BANQ	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réaliser une étude de faisabilité et évaluer les impacts et les coûts de tels ajouts dans les différents édifices de BANQ. 	Automne 2007
Enrichir les collections qui répondent aux besoins des clientèles handicapées et encourager leur utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Poursuivre le développement et la mise en valeur des collections du SQLA. ♦ Poursuivre la conversion de l'analogique vers le numérique de la collection audio du SQLA. ♦ Mettre en valeur, auprès des personnes handicapées, la Collection pour tous, la collection de livres en gros caractères ainsi que les collections de livres sonores, de disques compacts musicaux, de vidéocassettes et de DVD en versions sous-titrées. 	Processus continu

Objectifs	Description des mesures	Échéancier
Élargir les critères d'admissibilité au SQLA.	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Finaliser l'analyse d'impacts d'un élargissement des critères d'admissibilité au SQLA à de nouvelles clientèles. 	Juin 2007
Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités d'animation et de formation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Proposer des visites adaptées ou sur mesure aux diverses clientèles handicapées. ♦ Concevoir des outils de formation et des sessions adaptés aux besoins des personnes handicapées. 	Processus continu
S'assurer que la signalisation dans la Grande Bibliothèque répond aux besoins de l'ensemble des clientèles	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Évaluer les besoins des clientèles handicapées en matière de signalisation. ♦ Valider des pistes de solution auprès de spécialistes. ♦ Proposer la nouvelle signalisation et un calendrier de réalisation. 	Automne 2007
Informier l'ensemble des clientèles handicapées des services et activités offerts par BAnQ	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Élaborer un plan de communication qui cible les personnes handicapées. ♦ Définir des lignes directrices relatives à la diffusion d'information en médias substituts, en langage facile à lire, etc. 	Automne 2007
Offrir aux personnes ayant une déficience auditive, un accès téléphonique à BAnQ	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Installer une ligne téléphonique dédiée. ♦ Acquérir un téléscripteur. 	Mars 2007
Favoriser la participation des personnes qui ont une déficience intellectuelle aux activités d'animation et de formation de BAnQ	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Former le personnel à l'intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. ♦ Organiser des activités adaptées spécifiquement aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle. ♦ Explorer la possibilité d'intégrer des groupes de personnes ayant une déficience intellectuelle aux activités régulières de la Grande bibliothèque. 	Mai 2007 et Juillet 2007

Annexe 1

Accueil du SQLA - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Recherche Favoris OK

Adresse <http://www.banq.qc.ca/portal/dt/sqla/sqla.htm>

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Service québécois du livre adapté

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec Portail BANQ Mon dossier English

Qui sommes-nous ?
Renseignements généraux
Abonnement
Services
Collections
Catalogue SOLA
Catalogue Iris
Listes des nouveautés
Ressources en ligne
Communiqués
Partenaires
Autres sites

Bienvenue au portail du Service québécois du livre adapté

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) offre à tous les Québécois ayant une déficience visuelle le Service québécois du livre adapté (SQLA). Le SQLA s'insère dans une gamme de services destinés aux personnes handicapées.

Le portail SQLA de BANQ informe tous les intéressés sur l'ensemble des services offerts gratuitement aux personnes ayant une déficience visuelle. Au premier chef, le portail SQLA de BANQ permet à tous de connaître les services de BANQ et de consulter le catalogue des documents adaptés. Il permet aux abonnés du SQLA d'emprunter ces documents ou encore de les consulter en ligne, lorsque des versions numériques sont disponibles. Le prêt des documents adaptés est disponible sur place ou par courrier postal.

Terminé Internet

démarrer Boîte d... Intran... MetaPr... Accueil... Intran... 14:56